

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 25 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le vingt-cinq septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur
DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20240925_13

↳ Aménagement de l'entrée du camping municipal l'Olympic - Création d'un
portail - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Pas-de-
Calais.

Date de la convocation

▪ 19 septembre 2024

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

M. BOUTLEUX Guy, Mme Cécile DUQUESNE, M. JOLIE Pascal, Mmes KOROL Renée, NOURTIER
Fabienne, M. BUTCHER Gérard, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-
Michel, Mme BERNARD Sabine, MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, MARLOT Loïc,
Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme REBOUL
Sophie, M. IVART Yves.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme BARDEAUX Sandrine	à	M. BOUTLEUX Guy
M. JOUGLEUX Jean-Luc	à	M. BUTCHER Gérard
M. DEVIN Serge	à	Mme LAVIEVILLE Chantal
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOLIE Pascal
Mme NOËL Laure	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme NOURTIER Fabienne
Mme HEMBERT Axelle	à	Mme ROUSSEAU Marie-José

Absentes excusées sans procuration

Mme SAUVAGE Edith
Mme DAUSQUE Ludivine

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien

A été nommée secrétaire de séance

Mme Renée KOROL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU CAMPING MUNICIPAL L'OLYMPIC -
CREATION D'UN PORTAIL - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS**

En partenariat avec le Département du Pas-de-Calais, la Ville a engagé, depuis plusieurs années, des travaux de modernisation du Camping municipal l'Olympic.

C'est ainsi, entre autres, que l'assainissement a été installé pour les résidents à l'année, l'accueil a été retravaillé, en le rendant notamment accessible aux personnes à mobilité réduite, un point d'apport volontaire (PAV) a été implanté.

Avec l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais (CAUE62), c'est l'entrée du camping municipal qui a été repensée en prenant en compte trois enjeux exprimés par la Commune :

- la préservation et la mise en valeur du cadre de vie (valorisation de l'identité de la Commune, faciliter la lisibilité, libérer l'accueil des voitures pour valoriser l'architecture du bâtiment, organiser le stationnement près de l'accueil, créer des espaces conviviaux et agréables à vivre, aménager un espace pour les commerces itinérants, affirmer la place des vélos et cyclistes),
- la sécurisation (des déplacements doux, de l'accès au camping),
- les enjeux environnementaux et économiques (aménagement des espaces faciles d'entretien, favoriser la biodiversité, limiter les intrants, préférer des matériaux et végétaux locaux, sensibiliser les usagers aux nouveaux modes de gestion des espaces publics).

Dans le domaine de la sécurisation, concrètement, un portail sera implanté pour la saison 2025.

Ces différents investissements sont susceptibles d'être accompagnés par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, voire d'autres financeurs.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet d'aménagement de l'entrée du camping municipal l'Olympic,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les participations des financeurs (Département du Pas-de-Calais, Etat ...) les plus élevées possibles,

DIT que les crédits et recettes sont inscrits au Budget de l'année en cours.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjointe au Maire,
Renée KOROL.

#signature#